



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2010

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 6 juillet 2010 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUULT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Madame la conseillère Lyne Levert a motivé son absence.

Le directeur général, le directeur général adjoint et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Gilles Gardner, décédé le 30 mai 2010 à l'âge de 61 ans ;
- Monsieur Gérard Danis, décédé le 31 mai 2010 à l'âge de 77 ans ;
- Madame Perle Legault, née Gagné, décédée le 31 mai 2010 à l'âge de 86 ans ;
- Monsieur Jacques Laurin, décédé le 13 juin 2010 à l'âge de 83 ans ;
- Monsieur Pierre Martin, décédé le 13 juin 2010 à l'âge de 71 ans. Monsieur Martin a grandement contribué au développement du projet Faubourg Boisbriand en agissant à titre de président du conseil d'administration ;
- Monsieur Jean-Claude Beaudet, décédé le 16 juin 2010 à l'âge de 71 ans ;
- Monsieur Léonard Gendron, décédé le 17 juin 2010 à l'âge de 74 ans. Monsieur Gendron est le père de monsieur Pierre Marc Gendron, ancien conseiller municipal de la Ville de Boisbriand ;
- Monsieur Pierre Warren, décédé le 21 juin 2010 à l'âge de 63 ans ;

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2010-07-430 ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

DE modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

Par l'ajout de l'article 5.- H) - Adoption du premier Projet de règlement RV-753-266 modifiant les usages et normes prévus au Règlement de zonage RV-753 afin

d'exclure les dispositions particulières à l'usage « école élémentaire et école secondaire » dans la zone industrielle I-1 404.

Par la modification à l'article 6) du libellé du Règlement RV-753-266 qui aurait dû se lire comme suit : « Règlement RV-753-266 modifiant les usages et normes prévus au Règlement de zonage RV-753 afin d'exclure les dispositions particulières à l'usage « école élémentaire et école secondaire » dans la zone industrielle I-1 404 ».

IL EST PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter l'ordre du jour dans l'ajout de l'article 5 H).

Votent en faveur : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Votent contre : les conseillers Christine Beaudette, Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

PROPOSITION REJETÉE

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée avec dissidence

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Madame Diane Dubois

- Collecte des vidanges sur le chemin de la Côte Sud;
- Nettoyage d'un terrain sur la terrasse Filion;
- Demande des travaux d'asphaltage sur terrasse Filion.

Monsieur Alain Bordeleau

- Travaux sur le chemin de la Côte Sud.

Monsieur Martin Drapeau (enregistre sa question)

- Période de questions des citoyens aux procès-verbaux;
- Soumission reçue pour l'évacuation des boues;
- Travaux chemin de la Côte Sud.

Monsieur Denis Marotte

- Système d'appels d'urgence.

La période de questions a été d'une durée de quinze (15) minutes.

**RÉSOLUTION 2010-07-431
SÉANCE D'INFORMATION –
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1240-26**

Madame la mairesse Marlene Cordato invite monsieur le conseiller, monsieur Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du Projet de règlement RV-753-265 et les conséquences de son adoption :

Premier projet de règlement RV-753-265 modifiant le Règlement de zonage RV-753 ayant trait aux dispositions particulières aux bureaux de professionnels dans la zone I-2 462. (rue Doris-Lussier)

Après avoir expliqué le Projet de règlement, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, quatre (4) questions ont été posées à ce sujet et seront reproduites au livre des procès-verbaux des séances de consultation.

**RÉSOLUTION 2010-07-432
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2010 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-433
RÈGLEMENT RV-753-263 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-753-263 modifiant le Règlement de zonage RV-753 afin d'établir les catégories d'établissement avec ou sans spectacle permises dans les zones industrielles et de préciser les usages et normes spécifiques dans la zone I-1 404.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-434
RÈGLEMENT RV-753-264 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAULT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-753-264 modifiant le Règlement de zonage RV-753 ayant trait aux dispositions particulières aux postes d'essence.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-435
RÈGLEMENT RV-1477 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le Règlement RV-1477 décrétant des travaux aux bâtiments municipaux et visant l'accessibilité universelle et leur financement par un emprunt au montant de 71 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-436
RÈGLEMENT RV-1480 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-1480 décrétant des travaux d'élargissement du boulevard de la Grande-Allée et l'aménagement de piste cyclables et leur financement par un emprunt au montant de 96 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-437
RÈGLEMENT RV-1355-5 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'adopter le Règlement RV-1355-5 modifiant le règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-438
RÈGLEMENT RV-1332-1 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le Règlement RV-1332-1 modifiant l'objet et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1332 ayant trait aux travaux d'immunisation des terrains du secteur de la terrasse Robert et l'avenue des Mille-Îles (au sud de la rue Camille).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-439
RÈGLEMENT RV-1481- ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le Règlement RV-1481 prévoyant l'établissement d'études et de plans et devis pour la réalisation d'un Centre de création-production-diffusion de Boisbriand » et décrétant un emprunt de 1 023 000 \$ à ces fins.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-440
RÈGLEMENT RV-753-266- PREMIER PROJET - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le premier Projet de Règlement RV-753-266 modifiant les usages et normes prévus au Règlement de zonage RV-753 afin d'exclure les dispositions particulières à l'usage « école élémentaire et école secondaire » dans la zone industrielle I-1 404.

Votent contrer : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Votent en faveur : les conseillers Christine Beaudette, Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2010-07-441
RÈGLEMENT RV-478-10 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-478-10 modifiant le Règlement RV-478 sur les tranchées dans la voie publique et sur le raccordement des égouts et aqueduc..

**RÉSOLUTION 2010-07-442
RÈGLEMENT RV-1272-4-1 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1272-4-1 modifiant le Règlement RV-1272-4 sur le contrôle des pesticides.

**RÉSOLUTION 2010-07-443
RÈGLEMENT RV-753-266 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-753-266 modifiant les usages et normes prévus au Règlement de zonage RV-753 afin d'exclure les dispositions particulières à l'usage « école élémentaire et école secondaire » dans la zone industrielle I-1 404.

**RÉSOLUTION 2010-07-444
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE prendre acte du dépôt par la greffière des certificats attestant de la tenue des procédures d'enregistrement pour les règlements suivants :

Le 22 juin 2010

RV-1478 : Règlement RV-1478 décrétant des travaux du pont d'étagement de la route 344 à l'intersection de l'autoroute 13 et leur financement par emprunt.

RV-1479 : Règlement RV-1479 décrétant des travaux d'aménagement des terrains synthétiques de soccer-football au parc Jean-Jacques-Rousseau et au parc Régional et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-445
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 20 mai 2010 au 23 juin 2010 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-446
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

Acceptation du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 mai 2010
au 15 juin 2010:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	1 486 505,38	
Activités financières d'investissement	542 098,57	
Total des chèques fournisseurs		2 028 603,95
Salaires – Dépenses	766 370,71	
Salaires - Déductions	(265 039,73)	
Total des salaires nets		501 330,98
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		2 529 934,93

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-447
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie, du 18 juin 2010, révisée les 21 et 22 juin 2010, montrant un total de 459 745,90 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-448
EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT - AMENDEMENT

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser un amendement à une demande d'emprunt au fonds de roulement accordée en vertu de la résolution 2010-03-128 ayant trait à l'acquisition d'une nouvelle tour de communication au Service des travaux publics, portant le total à la somme de 19 500 \$, projet 813 003.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-449
FERMETURE DE RÈGLEMENTS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la fermeture des règlements apparaissant à la liste préparée par madame Lisette Dussault, assistante trésorière, datée du 18 juin 2010 et dont le financement est complété.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-450
UTILISATION DES SOLDES DISPONIBLES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'utilisation des soldes disponibles au montant de 69 886,84 \$ dégagés lors de la fermeture des règlements indiqués rapport de madame Lisette Dussault, assistante trésorière, du 21 juin 2010.

**RÉSOLUTION 2010-07-451
ANNULATION D'EMPRUNTS APPROUVÉS ET NON ÉMIS (E.A.N.E.)**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a entièrement réalisé l'objet des règlements indiqués à la liste ci-après, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU qu'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU que le financement de ces soldes ne sont pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier ces règlements d'emprunt pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, d'approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE modifier les règlements identifiés ci-après de la façon suivante :

1° par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » au tableau apparaissant plus bas;

2° par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Ville affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » au tableau apparaissant plus bas;

3° par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention ». Les protocoles d'entente sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés au tableau ci-après;

<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>11</i>
N° du règlement	Titre	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense (financements)						Solde résiduaire à annuler (4 - 6)
				Total (6 à 10)	Nouveau montant de l'emprunt	Appropriation		Promoteurs	Paiement comptant	
						Fonds général	Subventions			
RV-1337	Aq.ég.rue, Moïshe et Olsen	1 703 000	1 703 000	1 392 600	1 392 600					310 400
RV-1354	Réf. tr.b.dr. diverses rues	155 000	155 000	155 000	155 000					0
RV-1391	Acq. bacs roulants	42 000	42 000	42 000	42 000					0
RV-1392	Plan dir. gestion chaussée	124 000	124 000	124 000	124 000					0
RV-1404	Études agrand. Bibliothèque	36 300	36 300	36 300	36 300					0
RV-1416	Bâtiment mult. CERVEAU	227 000	227 000	227 000	227 000					0
		2 287 300	2 287 300	1 976 900	1 976 900	0	0	0	0	310 400

D'informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent au tableau sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant ».

DE demander au ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-452
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 22 JUILLET 2010 AU MONTANT DE 8 065 000 \$
- CONCORDANCE

ATTENDU QUE la Ville de Boisbriand entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant de 8 065 000 \$, en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

Règlements d'emprunts	Montant (\$)
RV-840	14 800
RV-914	13 800
RV-943	5 000
RV-945 (1)	15 000
RV-946	9 600
RV-947	800
RV-948	1 200
RV-956-1	6 000
RV-959	5 500
RV-964	10 000
RV-968	4 200
RV-969	900
RV-973	5 200
RV-974	9 300
RV-986 (2)	24 500
RV-993 (1)	4 400
RV-995	9 900
RV-996	9 900
RV-997	14 300
RV-999	11 300
RV-1002	31 100
R-1004	25 300
RV-1009	25 500
RV-1011	10 300
RV-1013	4 600
RV-1015	12 500
RV-1029	35 100
RV-1032	14 900
RV-1205	75 500
RV-1243	2 400

Règlements d'emprunts	Montant (\$)
RV-1267	9 500
RV-1270	25 100
RV-1281	5 000
RV-1296	246 900
RV-1299	37 300
RV-1300	391 100
RV-1314	4 800
RV-1328	11 600
RV-1330	20 100
RV-1332	9 100
RV-1334	6 000
RV-1335	13 900
RV-1336	8 600
RV-1339	9 000
RV-1340	27 500
RV-1341	1 700
RV-1320	132 900
RV-1375.1	967 200
RV-1376.1	468 200
RV-1377.1	965 700
RV-1382	200 000
RV-1393	857 000
RV-1436	155 000
RV-1437	95 000
RV-1439	200 000
RV-1448	27 500
RV-1452	215 000
RV-1455	1 150 000
RV-1367	1 391 500
TOTAL :	8 065 000

ATTENDU QU'aux fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises ;

EN CONSÉQUENCE, il est :
 PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
 APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 8 065 000 \$.

QUE les obligations, soit une obligation par échéance seront datées du 22 juillet 2010;

QUE ces obligations seront immatriculées au nom de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs (CDS) et seront déposées auprès de celle-ci ;

QUE CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre la ministre des Affaires municipales et des Régions et CDS ;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs limitées (CDS) est autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante : Banque Nationale du Canada, 938, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand ;

QUE les intérêts seront payables semi annuellement le 22 janvier et 22 juillet de chaque année ;

QUE les obligations ne seront pas rachetables par anticipation ; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., chapitre D-7, article 17) ;

QUE les obligations seront signées par la mairesse et le trésorier. La Ville, tel que permis par la loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-453
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 22 JUILLET 2010 AU MONTANT DE 8 065 000 \$
- CONCORDANCE**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant de 8 065 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros RV-840, RV-914, RV-943, RV-945(1), RV-946, RV-947, RV-948, RV-956-1, RV-959, RV-964, RV-968, RV-969, RV-973, RV-974, RV-986(2), RV-993(1), RV-995, RV-996, RV-997, RV-999, RV-1002, RV-1004, RV-1009, RV-1011, RV-1013, RV-1015, RV-1029, RV-1032, RV-1205, RV-1243, RV-1267, RV-1270, RV-1281, RV-1296, RV-1299, RV-1300, RV-1314, RV-1328, RV-1330, RV-1332, RV-1334, RV-1335, RV-1336, RV-1339, RV-1340, RV-1341, RV-1320, RV-1375.1, RV-1376.1, RV-1377.1, RV-1382, RV-1393, RV-1436, RV-1437, RV-1439, RV-1448, RV-1452, RV-1455, RV-1367, la Ville de Boisbriand doit émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- Cinq (5) ans, à compter du 22 juillet 2010; en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 et suivants, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros RV-1320, RV-1375.1, RV-1376.1, RV-1377.1, RV-1382, RV-1393, RV-1437, RV-1439, RV-1452, RV-1455, RV-1367 chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-454
CONSEIL - DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE désigner madame la conseillère Christine Beaudette, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), comme maire suppléant pour la période du 7 juillet 2010 jusqu'à la séance ordinaire du 2 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-455
COMITÉS DU CONSEIL - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE
TOPONYMIE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE confirmer la nomination de monsieur Éric Desjardins à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en remplacement de monsieur Alain Boucher.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-456
RÉCLAMATION - RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le paiement de la somme de 261,10 \$ à la Régie de l'assurance maladie du Québec relatif à la réclamation de monsieur Ronald Charron suite à un incident survenu le ou vers le 9 décembre 2009, cette somme étant attribuable au code budgétaire 02 194 00 995.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-457
ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR - FINE POINTE TECH. INC.

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accepter l'entente de règlement hors cour telle que négociée par les procureurs mandatés par l'assureur de la Ville, Robinson Sheppard Shapiro, dans le dossier opposant la Ville de Boisbriand à Fine Pointe Tech inc., Cour supérieure du Québec, dossier no 700-17-004374-079;

D'autoriser le versement de la somme de 5 000 \$ en règlement complet et final du dossier, cette somme étant attribuable au code budgétaire 02 194 00 995.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-458
SERVITUDE SUR LE LOT 2 505 018 - SIGNATURE D'UN ACTE DE SERVITUDE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE consentir à une servitude en faveur de Bell sur le lot 2 505 018 (3305, boulevard de la Grande-Allée - Caserne incendie), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, pour la réalisation du projet Fibre à la maison (FTTH), selon les termes et conditions présentés à la lettre de Bell du 16 juin 2010.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-459
SERVITUDE SUR LE LOT 2 503 356 - SIGNATURE D'UN ACTE DE SERVITUDE

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE consentir à une servitude en faveur de Bell sur le lot 2 503 356 (Impasse Norman-Bethune), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, pour la réalisation du projet Fibre à la maison (FTTH), selon les termes et conditions présentés à la lettre de Bell du 26 mai 2010

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-460
SIGNATURE D'UN ACTE DE VENTE - LOT 2 504 050

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un acte de vente en faveur de madame Aurélia Eugénio et monsieur John Melo, du lot 2 504 050 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, pour la somme de 355 \$ et selon les termes et conditions mentionnés à l'acte de vente préparé par Me Robert Frégeau, notaire.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-461
SIGNATURE D'UN ACTE D'ACQUISITION - LOT 3 173 425 - PROJET ROSA BLANDA

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un acte d'acquisition en faveur de la Ville du lot 3 173 425, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, propriété de Immeubles Marché Boisbriand inc., pour la somme de 160 000 \$ dans le cadre du Projet Rosa Blanda pour la construction d'habitations sociales dans le cadre du Programme Accès-Logis (SHQ et CMM).

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-462
COLLOQUE DE FORMATION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser monsieur Denis Bolduc, directeur au Service des loisirs, à assister à 11^e Conférence annuel du loisir municipal, devant avoir lieu à Saguenay, du 22 au 24 septembre 2010.

D'autoriser le remboursement de ses dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-463
SIGNALISATION

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation de la signalisation routière suivante :

« Stationnement interdit » sur le côté sud de la rue Prévost entre le 87 et le 97;

« Arrêt obligatoire » sur le boulevard de la Grande-Allée à l'intersection de la rue Ambroise-Lafortune en direction nord et sud;

« Arrêt obligatoire » sur le côté nord de la rue Émile-Nelligan, direction ouest à l'intersection de la rue Diane-Juster.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-464
APPUI - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - RÉGULATION DU DÉBIT DE LA RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES

CONSIDÉRANT les faibles débits et bas niveaux d'eau enregistrés dans la rivière des Mille-Îles en condition d'été depuis les dernières années;

CONSIDÉRANT les faibles débits et bas niveaux d'eau exceptionnels enregistrés au printemps 2010;

CONSIDÉRANT les risques d'une situation d'assèchement de la rivière;

CONSIDÉRANT QUE la rivière des Mille-Îles est la principale source d'approvisionnement en eau potable pour une population d'environ 500 000 personnes;

CONSIDÉRANT les usages et l'utilisation de l'eau de la rivière des Mille-Îles pour l'approvisionnement en eau potable, le rejet des eaux usées, les activités aquatiques ainsi que la conservation de la vie, de la faune et de la flore aquatique;

CONSIDÉRANT le faible pourcentage de l'eau du bassin de l'Outaouais se déversant dans la rivière des Mille-Îles en condition d'étiage et les risques que cette situation engendre pour la santé et la sécurité de la population;

CONSIDÉRANT la rencontre tenue le 15 juin 2010 au Centre communautaire de Sainte-Thérèse, en présence de la ministre responsable de la région Laval, Lanaudière et des Laurentides, des représentants des municipalités concernées ainsi que des représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

CONSIDÉRANT que lors de cette rencontre, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec a présenté l'ensemble de la problématique ainsi qu'une solution permanente de soutien au débit en période d'étiage critique;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir afin d'assurer en tout temps un débit minimal de 35m³/sec au barrage du Grand-Moulin afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable des populations concernées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE demander au gouvernement de mettre en œuvre la solution hydraulique permanente de soutien du débit de la rivière des Mille-Îles afin d'assurer un débit minimal de la rivière en cas d'épisodes d'étiage critique.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-465
APPUI - PROJET DE CONNEXION DE LA LIGNE DE TRAINS DE BANLIEUE
BLAINVILLE/SAINT-JÉRÔME

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'appuyer le projet de l'Agence métropolitaine de transport de connexion de la ligne de trains de banlieue Blainville-Saint-Jérôme dans le tunnel Mont-Royal, projet essentiel pour réduire le temps de parcours de 15 minutes, améliorer le niveau de service et accroître la capacité de la ligne, présenté par l'Agence métropolitaine de transport dans sa lettre du 14 mai 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-466
ASSOCIATION HOCKEY FÉMININ DES LAURENTIDES - SIGNATURE D'UN
PROTOCOLE D'ENTENTE

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un protocole d'entente avec l'Association hockey féminin des Laurentides et les villes de Blainville, Lorraine, Rosemère, Sainte-Thérèse, Mirabel, Deux-Montagnes, Saint-Eustache selon lequel la Ville apporte son appui à l'organisme qui s'engage à assurer la gestion et l'organisation du hockey féminin sur le territoire Laurentides, pour une période de trois ans à compter de la signature de l'entente.

D'accepter la reconduction automatique de l'entente à moins d'une renonciation par l'une des parties.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-467
APPUI - CAMPAGNE « OBJECTIF 10 % - 2010 »

ATTENDU que le crime organisé rend les cigarettes accessibles à nos enfants dans les écoles et ce, sans le moindre scrupule;

ATTENDU que les cigarettes de contrebande sont cinq fois moins chères que les cigarettes légales et que cela est foncièrement injuste pour les citoyens qui respectent les lois;

ATTENDU que le contrebande rapporte des centaines de millions de dollars au crime organisé et en fait perdre autant aux gouvernements;

ATTENDU que cela fait des années que la situation dure et qu'elle ne cesse de se dégrader.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'appuyer la campagne « Objectif 10 % - 2010 » lancée cette année par l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation pour inciter les députés fédéraux et provinciaux du Québec et de l'Ontario à s'engager formellement à réduire la contrebande de tabac à un niveau de 10 % dans leur circonscription en 2010, en guise de première étape menant à une éradication complète du commerce illicite.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-468
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de mai 2010 montrant un total mensuel de 551 785 \$ et un cumulatif de 14 876 367 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-469
FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE (TERRAINS VACANTS OU CONSTRUIITS)

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355 sur la qualité de vie, le Service de l'urbanisme à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains vacants ou

construits, selon la liste détaillée, datée du 6 juillet 2010, préparée par madame Mélanie Rivest, technicienne à la Section environnement et développement durable.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-470

DEMANDE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE - ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET UTILISATION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE demander à la Ville de Saint-Eustache de conclure un protocole d'entente pour l'alimentation en eau potable et l'utilisation du réseau d'égout sanitaire pour desservir les lots 2 109 228, 2 109 847, 2 109 855 et 2 109 387 (secteur localisé le long de la rue Hector-Lanthier) (zones C-3 319 et C-3 320).

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-471

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - 20 875, CHEMIN DE LA CÔTE NORD - PROJET D'ÉDIFICE À BUREAUX - ZONE I-3 463

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER

APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction d'un édifice à bureaux au 20 875, chemin de la Côte Nord, dans la zone I-3 463, plus amplement détaillée à la perspective couleur ainsi qu'aux plans d'implantation et d'architecture préparés par Fernando De Marco, architecte (Campanella & Associés), datés du 13 mai 2010, portant le numéro de projet 10-684, feuillets identifiés : A-000, A-101, A-102, A-200, A-500 et A-501, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 2 juin 2010. (R-10-CU-2034)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-472

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - 150, RUE JEAN-PIERRE-FERLAND - ZONE R-1 209-2

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER

APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction d'un bâtiment unifamilial isolé au 150, rue Jean-Pierre-Ferland, dans

la zone R-1 209-2, plus amplement détaillée à la perspective couleur 3D préparée par la firme Anthony Vision.com ainsi qu'aux plans d'architecture, préparés par André Gosselin, technologue de la firme Les Architectures Gosselin, datés du 23 mars 2010, en 8 feuillets, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 2 juin 2010 et selon le rapport de monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, du 2 juin 2010. (R-10-CU-2032)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-473

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNE - VENTILATION S.C. AIR INC - 559, BOULEVARD DU CURÉ-BOIVIN - ZONE I-2 126

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne sur poteau communautaire pour Ventilation S.C. Air inc. au 559, boulevard du Curé-Boivin, dans la zone I-2 126, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et dimensions de l'enseigne préparés par Arts & Lettres inc., le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 16 juin 2010. (R-10-CU-2044)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-474

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNE - CENTRE PROFESSIONNEL - 225, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - ZONE P-3 225

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'un enseigne sur poteau communautaire pour Centre Professionnel au 225, chemin de la Grande-Côte, dans la zone P-3 225 plus amplement détaillée à la simulation visuelle et détails, préparés par Créations et Affichage Visible, datés du 23 mars 2010, portant le numéro de dossier V-100323, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 16 juin 2010. (R-10-CU-2043)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-475

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNE - RESTAURANT ANGKOR PALACE - 3026, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CACHÉE - ZONE C-2 423

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'un enseigne au mur pour Restaurant Angkor Palace au 3026, chemin de la Rivière-Cachée, dans la zone C-2 423 plus amplement détaillée à la simulation et détails de l'enseigne, préparés par le Groupe Lettra, datés du 21 avril 2010, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 16 juin 2010. (R-10-CU-2038)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-476
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE - BAR CAFÉ CRISTAL - 25, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE -
ZONE C-2 108

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour Bar Café Cristal au 25, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108, plus amplement détaillée au plan, à la simulation couleur et détails de l'enseigne, préparés par Enseignes Image In Inc., datés du 20 mai 2010, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 16 juin 2010. (R-10-CU-2037)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-477
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE - FSTJ PERCUSSION - 565, BOULEVARD DU CURÉ-BOIVIN -
ZONE I-2 126

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne sur panneau communautaire pour FSJT Percussion au 565, boulevard du Curé-Boivin, dans la zone I-2 126, plus amplement détaillée à la simulation couleur et détails des dimensions préparés par Arts & Lettres inc., le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 16 juin 2010. (R-10-CU-2036)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-478

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNE - CONSTRUCTION BELDEX INC. - 563, BOULEVARD DU CURÉ-BOIVIN - ZONE I-2 126

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne sur panneau communautaire pour Construction Beldex inc. au 563, boulevard du Curé-Boivin, dans la zone I-2 126, plus amplement détaillée à la simulation couleur et détails des dimensions préparés par Arts & Lettres inc., le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 16 juin 2010. (R-10-CU-2035)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-479
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'UNE ENSEIGNE - LARO SPORTS - 995, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE - ZONE P-3 260**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour Laro Sports au 995, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone P-3 260, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et détails de l'enseigne préparés par Groupe Lettra, datés du 15 juin 2010., le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 16 juin 2010 et à la condition que la bannière « Spécialiste - hockey - patin - vélo » soit retirée à manière à ne conserver que l'enseigne portant le logo « Laro Sports ». (R-10-CU-2046)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-480
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'UNE ENSEIGNE - GARNEAU STUDIO CYCLE - 3230, AVENUE DES GRANDES TOURELLES - FAUBOURG BOISBRIAND - ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour Garneau Studio Cycle au 3230, avenue des Grandes Tourelles, Faubourg Boisbriand, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux plans et simulation de l'élévation arrière, préparés par Vision DEK-OR, datés du 4 mars 2010 et révisés le 10 mars 2010, portant le numéro de dessin 0911-23332-C-R7, pages 1 et 2.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-481
PROGRAMME DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE ET PROGRAMME
D'AIDE FINANCIÈRE À L’AFFICHAGE COMMERCIAL ET COMMUNAUTAIRE -
REMBOURSEMENT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver la liste des commerçants bénéficiant du programme d'aide financière à l'affichage commercial et communautaire, telle que préparée par le Service d'urbanisme, en date du 18 juin 2010, autoriser le versement des subventions accordées en vertu du Règlement RV-1418 et imputées au Règlement RV-1422, à savoir :

Fleuriste Victoria	3090, chemin de la rivière-Cachée
Clinique dentaire Caroline Provencher	116, chemin de la Grande-Côte
Boutique Option	120, chemin de la Grande-Côte
Les Plaisirs du Vin	98, chemin de la Grande-Côte
Restaurant Trio La Belle Province	97, chemin de la Grande-Côte

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-482
RAPPORT MENSUEL D’EMBAUCHES - RV-804**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de juin 2010, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-483
ENGAGEMENT - PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE TEMPS
PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

David Blanchette	Journalier au Service des travaux publics à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 30 octobre 2010;
------------------	---

Marie-Pier Nadeau-Soucy Préposée à la bibliothèque à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 14 mai 2011;

Tania Lobo Préposée à la bibliothèque à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 18 juin 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-07-484
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Maude Dupuis	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 6 novembre 2010.
Jean-Michel Gaudet Valérie Longpré	Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 13 novembre 2010.
Stéphanie Gendron	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 27 août 2010;
Alexandre Kheir	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 30 octobre 2010;
Julien Hébert	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 20 novembre 2010;
Robin Mercier Villeneuve	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 5 novembre 2010;
Chanel Boucher Éric Castonguay-Fortier Carole-Ann P. Bélanger Priscilla Rock	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 13 novembre 2010;
Alexandre Fontaine	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 27 novembre 2010;
Langis Rousseau	Saisonnier manuel au Service des travaux publics à

compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 27 novembre 2010;

Niko Yamada

Saisonnier manuel au Service d'urbanisme à compter du 7 juillet 2010 et ne devant pas dépasser le 3 septembre 2010;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-485
AJUSTEMENT SALARIAL - POSTE CADRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser un ajustement salarial à un employé cadre au Service des travaux publics, le tout selon le rapport de monsieur Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie, du 19 mai 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-07-486
MODIFICATION DE RÉSOLUTIONS - HORTICULTRICE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE modifier les résolutions 2010-04-251 (RV-804) et 2010-04-253, adoptées le 6 avril 2010 aux fins de modifier le statut d'embauche de madame Dominique Landry, horticultrice au Service des travaux publics, au poste de « saisonnier syndiqué » par « temporaire syndiqué », selon le rapport de monsieur Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie, du 7 juin 2010.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

- Annonce à regret que monsieur Michel Lacasse, directeur général de la Ville a informé le conseil qu'il remettait sa démission. Demande un vote de félicitations et de remerciements concernant le départ de monsieur Michel Lacasse, directeur général de la Ville.

**RÉSOLUTION 2010-07-487
VOTE DE REMERCIEMENTS**

PROPOSÉ PAR MADAME MARLENE CORDATO
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE remercier monsieur Michel Lacasse, directeur général de la Ville, pour son engagement et sa collaboration efficace apportée au cours des sept dernières années.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC (suite)

- Informe les citoyens des mesures prises pour aider les citoyens en ce temps de canicule (Ouverture de la maison des citoyens, prolongation des heures d'ouverture de la piscine municipale, reprises des jeux d'eau, annulation des activités programmées ;
- Les mesures d'arrosage prises antérieurement sont toujours en vigueur et demande la coopération des citoyens ;

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Remercie monsieur Michel Lacasse, directeur général et le félicite pour la confiance qu'il a méritée de tous les employés;
- Dossier AccellAB - Dénonce la manière avec laquelle la mairesse a agi et véhiculé l'information sur le projet. Il réitère qu'il n'est pas rassuré sur l'issue du projet et qu'à son avis plusieurs questions demeurent ouvertes.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Pensée pour les citoyens de la Ville qui sont actuellement à combattre la maladie;
- Exprime à madame Diane Dubois sa déception face à son intervention de ce soir (à la période de question) étant donné le nombre de communications qu'elles ont eues ce dernier mois sur l'ensemble des points soulevés ainsi qu'au sujet d'autres sujets.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Relève certains propos de monsieur Lavallée (cités plus loin aux communications);
- Niveau de la rivière des Mille-Îles - Incite les citoyens à la prudence avec les embarcations de tout genre;
- Opération de lignage de rue en cours;
- Le 25 août prochain aura lieu le tournoi de golf du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand;
- Remerciements à monsieur Michel Lacasse, directeur général pour son dévouement.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Exposition à la bibliothèque du 1^{er} au 31 juillet 2010 de Gloria Sherill François, jeune Boisbriannaise âgée de 11 ans, qui affectionne les bandes dessinées;
- Exposition à la Maison du citoyen et Place de la culture de l'artiste peintre Rachel Thadal, du 1^{er} au 30 juillet 2010;
- Dans le cadre de l'échange Québec/France, les deux étudiants français sont arrivés et les deux étudiants de Boisbriand ont débuté leur travail à Annemasse;
- Le 4 juin dernier à la Maison du citoyen et Place de la culture, avait lieu l'exposition des œuvres des employées et retraitées de la Ville sous la supervision de madame Ariane Dubois, artiste-peintre;
- 5 à 7 - retraités de la Ville tenu au mois de juin dernier;
- Bonnes vacances.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Demande aux citoyens de poser tous les petits gestes possibles pour économiser l'eau potable;
- Épidémie de vols de fils électriques des plateaux sportifs de la Ville - Demande la vigilance des citoyens;
- Remercie monsieur Lacasse pour son professionnalisme et son efficacité;
- Rétablit la situation sur sa vision du travail d'équipe;
- Incite les citoyens à la prudence lors de déplacements au cours des vacances estivales.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Excuses du conseil sur l'échec du feu d'artifice de la fête Nationale et assure que la Ville obtiendra réparation;
- Remerciements à monsieur Michel Lacasse pour son modèle de gestion;
- Tient à rectifier le contexte où le conseil souligne les faits d'armes dans les médias. Tout ce qui se fait actuellement n'est que l'héritage du conseil antérieur;
- Déplore le manque de travail en équipe du conseil`
- N'aurait pas été informé de la conférence de presse de la mairesse pour l'annonce du nouveau système d'appels automatiques aux citoyens. (Rectification par la mairesse à la fin du chapitre des communications)
- Bonnes vacances.

Monsieur David McKinley, District Dion

- Début des travaux de réfection du chemin de la Côte Sud;
- Tournoi de balle-molle mineure à compter de jeudi, le 8 juillet 2010. Plus de 31 équipes se sont inscrites;

- Situation préoccupante du niveau de l'eau de la rivière des Mille-Îles - Demande aux élus de réfléchir sur le nombre de constructions qui devraient être permises puisque les constructions augmentent la demande d'eau potable.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC (suite)

- Remplace le contexte de la conférence de Presse sur le système des appels aux citoyens pour mesures d'urgence dont le conseiller faisait par précédemment en mentionnant que ce volet du projet a été approuvé au Programme triennal des immobilisations 2010-2011;
- Terrains de soccer synthétique - Actuellement les plans et devis sont en préparation. Personne n'a les plans entre les mains;
- Demande à certains membres du conseil de collaborer avec eux en équipe.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Monique Boulais

- Article 26
- Système d'appels téléphoniques d'urgence

Monsieur Denis Marotte

- Article 29
- Article 35

Monsieur Martin Drapeau

- Article 5 D)
- Article 6 C)
- Article 35

Monsieur Alain Bordeleau

- Article 23

RÉSOLUTION 2010-07-488

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE lever la séance à 21 h 55.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière